



L'année judiciaire 2022 au Cameroun a été solennellement ouverte ce mercredi 23 février 2022, après la clôture de celle de 2021. C'était la salle d'audience d'apparat de la Cour Suprême.

C'est la salle d'audience d'apparat de la haute juridiction qui accueille cette rencontre qui vaut également rentrée judiciaire pour le compte de l'année 2022 au Cameroun. Le rituel qui a lieu chaque année a été exécuté par le président de la magistrature de la Cour suprême, le juge en chef Fonkwe Joseph Fongang siégeant pour le Lord Chief Justice de la Cour suprême.

La séance de ce mercredi 23 février 2022 à Yaoundé s'est déroulée en présence du Premier Ministre – Chef du Gouvernement, Joseph Dion Ngute et d'autres membres du Gouvernement.

Dans une présentation sur la valeur décroissante des certificats fonciers au Cameroun, le juge en chef Fonkwe Joseph Fongang a décrit l'utilisation et l'abus du certificat foncier. Il a souligné la nécessité de revoir le processus d'obtention des documents qui est devenu obsolète.

Pour sa part, Luc Ndjodo, du procureur général près la Cour suprême, a présenté ses réquisitions sur le thème : « **Préservation de l'ordre public face au défi de la prolifération des médias** ». Il a tirés sur plusieurs dérives sur les médias sociaux et traditionnels ainsi que leurs conséquences.
